

Compte rendu de séance

Séance du 06 septembre 2023

L' an 2023 et le 06 septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle communale de La Lande-Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : Mr ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mr MIGNOT Raymond, Mme POIRRIER Angélique et Mr SAMSON Thierry.

Excusé(s) : Mr CANTIN Jeannick et Mlle Morgane PERROCHON

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 09
- Présents : 07

Date de la convocation : 02/09/2023

Date d'affichage : 02/09/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur

le :

et publication ou notification

du

A été nommé(e) secrétaire :

SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

– Réunion publique ouverte aux habitants de La Lande-Chasles et propriétaires fonciers sur le thème : fauchage raisonné à La Lande-Chasles, premiers bilans et programme à venir.

A la suite, conseil municipal

- Point de situation fibre optique et antenne 4G
- Questions diverses

1 – Fauchage raisonné à La Lande-Chasles

Une page a été créée sur le site web communal permettant de visualiser les 17 pages de la présentation faite le 6 septembre 2023 en réunion publique

(Téléchargement PDF <http://lalandechasles.free.fr/fauchage.htm>)

Il est envisagé un fauchage par zone, sur un planning annuel établi et pouvant être modulable au vu de la météo. Ce travail de zonage pour 2024 sera réalisé par Sylvain Leclerc en collaboration avec Gilles Poirier.

Contact sera pris avec l'entreprise Beauvilain pour des questions relatives au matériel utilisé lors des entretiens sur la commune de La Lande-Chasles

Prochain entretien prévu fin octobre 2023 en fauchage raisonné.

Entretien des fossés et broyage global fin novembre - début décembre 2023

Chaque propriétaire reste libre d'entretenir le devant de chez lui. Remerciements à ceux qui font l'effort d'entretenir et de fleurir, notamment sur le circuit de randonnée. Les randonneurs de passage apprécient de pouvoir se promener avec des visuels agréables !

Un projet de tableau est envisagé sur l'aire de pique-nique présentant le fauchage raisonné sur la commune ainsi que le recensement des plantes sauvages.

La mairie reste disponible pour toutes explications complémentaires

2 – Point de situation fibre optique et antenne 4G

L'antenne 4G à la salle communale de La Lande-Chasles est prévue d'être mise en fonction à la mi-octobre 2023. Suivra une période de tests. Orange indique que pour la mi-novembre 2023 au plus tard, elle sera opérationnelle pour tous.

Concernant la fibre optique, plusieurs habitants en bénéficient aujourd'hui avec différents opérateurs. A chacun de prendre contact avec l'opérateur souhaité. Le secrétariat de mairie reste à disposition pour tous renseignements complémentaires.

3 – Questions diverses :

– Renouvellement élection commission de contrôle :

Pas de changement.

– Argent de poche citoyen :

Monsieur le Maire propose de renouveler l'opération "argent de poche citoyen" pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans leur permettant de participer à des travaux généraux sur la commune pendant les vacances de la Toussaint 2023, à savoir le samedi 28 octobre de 9h30 à 12h et de bénéficier en échange d'une indemnité financière.

Les personnes intéressées de 16 à 18 ans doivent prendre contact au secrétariat de la mairie avant le 1^{er} octobre 2023.

– Journée du patrimoine :

L'église sera ouverte le dimanche 17 septembre 2023, de 9h à 12h, Accès libre, visite commentée par Monsieur Raymond MIGNOT, conseiller municipal.

L'Espace patrimoine, au siège social de l'amicale des anciens marins du TCD Orage, 11 route des écoreuils, lieu-dit Les Landelles sera également ouvert au public de 9h à 12h, visite commentée par Monsieur Jean-Christophe ROUXEL, Président et Maire.

Boules de fort : présenté par Monsieur Bernard JOUSSET, Président et Maire Honoraire et Monsieur Jean-Luc DESCHAMPS, conseiller municipal.

– Opération « nettoyons la nature » :

Monsieur le Maire rappelle aux habitants que l'opération "nettoyons la nature" sera organisée le samedi 23 septembre 2023 de 10h à 12h. Rendez-vous sur l'aire de pique-nique.

Sacs poubelles, gants et chasubles seront distribuées aux participants gratuitement.

Un verre de l'amitié clôturera la matinée. Monsieur le maire remercie d'avance les participants.

- Marché électricité SIEMEL :

Le marché électricité du SIEMEL a été attribué au fournisseur Octopus Energy et débutera le 1er janvier 2024.

• **Réunion conseil membres du CCAS :**

- Décision modificative

Remboursement au locataire suite dégrèvement de la taxe foncière pour pertes de récolte (sécheresse 2022), adoption décision modificative sur la section de fonctionnement.

Séance levée à : 21h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 11 octobre 2023 à la salle communale, à 20h.

En mairie, le 07 septembre 2023

Le Maire

Jean-Christophe ROUXEL